## COMMUNE DE BOISSEUIL

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)

Nombre de Conseillers en exercice : 22 Présents : 18 Votants : 20

L'an deux mil dix-neuf, le 9 avril, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Louis NOUHAUD.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mars 2019
PRESENTS : Mme ASTIER Martine, M. AUROY Olivier, M. BOURDOLLE Philippe, Mme
CAILLAUD-FROMHOLZ Brigitte, M. DOUDARD Christian, Mme DUGUET Nicole, M.
EJNER Pascal, Mme GOUMILLOU Agnès, M. JANICOT Philippe, Mme LALEU MarieLaure, Mme MAURIN Marie-Hélène, M. NOUHAUD Jean-Louis, Mme PELMOINE
Agnès, Mme PERRIER Sylvie, M. SAUVAGNAC Bernard, Mme SAZERAT Sandrine, M.
SCHOENDORFF Frédéric, M. ZBORALA Bernard.

ABSENTS : Mme DEBAYLE Michèle (Pouvoir à Mme DUGUET Nicole), M. MERILLOU Stéphane, M. VIANELLO Pascal (Pouvoir à M. SAUVAGNAC Bernard), M. VINCENT François

Secrétaire de séance : M. SCHOENDORFF Frédéric

Affiché le : 11/04/2019

## 2. AFFECTATION DE RESULTAT – BUDGET PRINCIPAL

Madame Agnès GOUMILLOU, Adjointe au Maire en charge des Finances, présente au Conseil Municipal la démarche d'affectation du résultat du budget général pour l'année 2018.

Le résultat cumulé de fonctionnement est établi à 632 749.48 €

La section d'investissement y compris les restes à réaliser, fait apparaître un besoin de financement de 160 591.83 €

## Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'affecter le résultat d'exploitation 2018 du budget général comme suit :
  - couverture du besoin de financement de la section d'investissement pour 160 591.83 €.
  - réserve pour le financement de travaux d'investissement 2019, au compte 1068, pour 200 000 €.
  - conservation du solde soit 272 157.65 € à la section de fonctionnement
- de reprendre ces résultats au budget primitif 2019.

VOTE 20	POUR 20	CONTRE 0	ABSTENTION 0

Fait et délibéré en Mairie Les jour, mois et an que dessus, Au registre sont les signatures Le Maire

Le Maire Jean-Louis NOUHAUD

